Image not found or type unknown

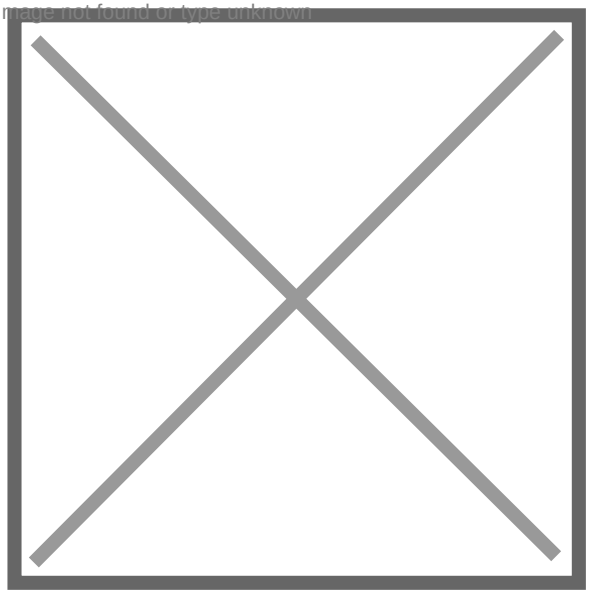

Après séparation location remise en question

Par **shirel59**, le **21/09/2008** à **14:12**

Bonjour je ne suis plus avec mon ami avec lequel nous avons signé un bail pour la location d'une maison. Depuis cette séparation (hors mariage), il fait la sourde oreille et je ne peux pas venir récuperer mes affaires chez lui. Quelles démarches dois je effectuer pour pouvoir venir les récuperer ?
merci pour vos infos

Par **domi**, le **21/09/2008** à **20:25**

Bonsoir , la 1ere chose à faire c'est de vous désolidariser du bail ! en effet , si votre ami arrête de payer le loyer , le propriétaire pourra se retourner contre vous ! 2eme chose , envoyez une LRAR à votre ami en lui fixant un délai pour récupérer vos affaires , faute de quoi vous déposerez plainte. Domi

Par **shirel59**, le **21/09/2008** à **21:02**

Pour se désolidariser du bail, il faut que j'envoie juste un courrier avec AR ? ça prendra effet quand ? je ne connais pas le délai...
En ce qui concerne mes affaires, le fait de porter plainte engendrera quoi par la suite ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés